



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1997/19
1er août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Vingt-neuvième session
10-14 février 1997
Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

COORDINATION ET INTEGRATION DES PROGRAMMES
INTERNATIONAUX DE STATISTIQUES

Rapport du Groupe de travail sur les programmes internationaux
de statistiques et la coordination sur les travaux de
sa dix-huitième session

RESUME

A sa dix-huitième session, le Groupe de travail a été informé des incidences de la crise financière de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les statistiques (par. 3 à 5); suivi l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993) (par. 6 à 9); examiné les travaux des équipes spéciales interinstitutions qui ont été établies par la Commission de statistique dans huit domaines d'étude (par. 10 à 20 et 26 à 29); examiné les propositions concernant les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques (par. 21 à 25); examiné les propositions relatives aux incidences statistiques des réunions au sommet des Nations Unies (par. 30 et 31); examiné les propositions touchant les travaux futurs en matière de classifications statistiques internationales (par. 32 et 33); examiné les travaux accomplis en matière de coopération technique dans le domaine des statistiques (par. 34 à 36); examiné des propositions visant à renforcer le rôle des commissions régionales de statistiques (par. 37 à 39); examiné les efforts déployés en vue de coordonner les activités de collecte de données statistiques (par. 40 et 41, 44 et 45); examiné des propositions tendant à inclure dans les publications nationales des sujets liés à la différenciation par sexe (par. 42 et 43); examiné les résultats d'une enquête visant à s'enquérir des vues des pays quant à la possibilité d'instituer une journée mondiale des statistiques (par. 46 et 47); mis au point l'ordre du jour provisoire et la documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique (par. 48 à 50).

* E/CN.3/1997/1.



TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 2	3
I. INCIDENCES DE LA CRISE FINANCIERE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN CE QUI CONCERNE LES STATISTIQUES	3 - 5	3
II. APPLICATION DU SYSTEME DE COMPTABILITÉ NATIONALE DE 1993 (SCN DE 1993)	6 - 9	4
III. TRAVAUX DES EQUIPES SPECIALES INTERINSTITUTIONS	10 - 20	4
A. Equipe spéciale des statistiques du commerce international	10 - 11	4
B. Equipe spéciale des statistiques des services	12 - 13	5
C. Equipe spéciale des statistiques des finances	14 - 15	6
D. Equipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment	16 - 17	7
E. Equipe spéciale des statistiques de l'environnement	18 - 19	7
F. Observations générales sur les équipes spéciales	20	8
IV. PROBLEMES CRUCIAUX EN MATIERE DE STATISTIQUES ECONOMIQUES	21 - 27	8
A. Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques	21 - 25	8
B. Equipe spéciale des statistiques des prix, y compris le programme de comparaison internationale	26 - 27	9
V. INCIDENCES STATISTIQUES DES REUNIONS AU SOMMET DES NATIONS UNIES	28 - 31	10
A. Equipe spéciale de l'évaluation de la pauvreté	28 - 29	10
B. Groupe d'expert sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment	30 - 31	10
VI. CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES	32 - 33	12
VII. COOPERATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES	34 - 36	12
VIII. ROLE DES COMMISSIONS REGIONALES	37 - 39	13
IX. COORDINATION DES ACTIVITES DE COLLECTE DE DONNEES STATISTIQUES	40 - 41	13
X. SUJETS LIES A LA DIFFERENCIATION PAR SEXE A TRAITER DANS LES PUBLICATIONS NATIONALES	42 - 43	14
XI. APPUI STATISTIQUE AUX QUESTIONS D'ANALYSE DES POLITIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL	44 - 45	14
XII. JOURNEE MONDIALE DES STATISTIQUES	46 - 47	14
XIII. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DOCUMENTATION DE LA VINGT-NEUVIEME SESSION DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE	48 - 50	15
XIV. DATE, LIEU ET ORDRE DU JOUR DE LA DIX-NEUVIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL	51 - 52	16
Matrice : problèmes et activités		17
<u>Annexes</u>		
I. Liste des participants		19
II. Liste des documents		22
III. Ordre du Jour		27

INTRODUCTION

1. La dix-huitième session du Groupe de travail de la Commission de statistique sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination s'est tenue à New York du 16 au 18 avril 1996. La liste des participants figure en annexe I, celle des documents en annexe II et l'ordre du jour en annexe III.

2. Suivant la pratique habituelle et conformément à une décision adoptée par la Commission de statistique à sa vingt-huitième session (27 février-3 mars 1995), les membres du Bureau élus à la vingt-huitième session qui participaient à la réunion du Groupe de travail ont constitué le Bureau de cette réunion, comme suit : Président - W. McLennan (Australie); Vice-Président - Zhang Sai (Chine); Rapporteur - C. Denell (Suède).

I. INCIDENCES DE LA CRISE FINANCIERE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
EN CE QUI CONCERNE LES STATISTIQUES

3. Le Groupe de travail a examiné cette question sur la base d'un exposé oral du Directeur de la Division de statistique. Le Directeur a informé la réunion des deux volets de la situation financière des Nations Unies, à savoir : a) un problème de trésorerie (certains Etats Membres n'ayant pas acquitté leurs contributions) et b) un problème budgétaire (l'Assemblée générale ayant décidé de réduire le budget du Secrétariat d'approximativement 8 % pour l'exercice biennal 1996-1997). Cette réduction affectait aussi bien le Siège que les commissions régionales.

4. Le Directeur a également informé le Groupe de travail qu'il y avait des postes vacants à la Division des statistiques, qu'il y en aurait probablement d'autres et que ces postes ne seraient pas pourvus du fait du gel du recrutement, ce qui ne manquerait pas de retentir sur l'exécution du programme. Les domaines suivants seraient sérieusement affectés : a) le programme de statistiques de l'environnement : le poste de Chef de la Section des statistiques de l'environnement deviendra vacant au cours de l'année et ne sera pas pourvu; et b) le programme des statistiques démographiques et sociales. Le Directeur a en outre dit que la Division de statistique envisageait une réduction de 10 % au titre de ses dépenses discrétionnaires et que les commissions régionales avaient également fait savoir qu'elles rencontreraient des problèmes semblables.

Mesures prises par le Groupe de travail

5. Le Groupe de travail :

a) a fait observer que la situation demeurait incertaine et que tout fait nouveau dans ce domaine serait communiqué au Groupe de travail;

b) est convenu que la situation devait être maintenue à l'ordre du jour et que la Commission de statistique devait en être informée à sa vingt-neuvième session;

c) a recommandé que toutes futures réductions et leurs incidences soient examinées immédiatement car il n'y avait rien à gagner à attendre jusqu'à la vingt-neuvième session de la Commission de statistique.

II. APPLICATION DU SYSTEME DE COMPTABILITE NATIONALE DE 1993

6. Le Groupe de travail a examiné cette question sur la base d'un rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (GTICN) (E/CN.3/AC.1/1996/R.2, annexe) et de trois notes d'information (voir annexe II). Le représentant de la Division de statistique - Président du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale - a présenté le rapport.

Mesures prises par le Groupe de travail

7. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction la définition par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale des principales d'étapes qui permettront d'évaluer l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 (SNA de 1993) ainsi que les progrès accomplis au niveau national. Il a également pris note des travaux déjà entrepris par la Division de statistique et les commissions régionales pour analyser, par référence aux étapes définies, la situation actuelle des comptabilités nationales ainsi que les mesures que projettent les pays en vue d'appliquer le SCN de 1993.

8. Le Groupe de travail a prié le Groupe de travail intersecrétariats de fournir dans son rapport à la Commission de statistique les résultats mis à jour de l'évaluation nationale, une attention particulière étant apportée aux différents besoins et priorités des groupes sous-régionaux. En outre, il a prié le Groupe de travail intersecrétariats de formuler, pour examen par la Commission de statistique, une gamme d'options visant à accélérer le processus; ces options porteraient sur les objectifs à atteindre en vue d'appliquer le SNA aux échelons mondial et régional, identifiant plus clairement les incidences possibles sur l'appui statistique, tout en reconnaissant que l'application du SNA demeurerait le problème de chaque pays.

9. Le Groupe de travail a également demandé à la Division de statistique et aux commissions régionales d'entériner les résultats de l'enquête sur l'évaluation des besoins entreprise par les commissions régionales. A la lumière de ces résultats, le Groupe de travail a invité le Groupe de travail intersecrétariats à examiner, lors de ses prochaines réunions, ses objectifs et ses activités, ainsi que son ordre du jour en matière de recherche, afin d'identifier les domaines et les thèmes prioritaires présentant des difficultés particulières. Le Groupe de travail a prié le Groupe de travail intersecrétariats de continuer à présenter ses rapports à la Commission de statistique sous la forme de tableaux consolidés couvrant l'ensemble de ses activités d'appui. Le Groupe de travail a réaffirmé l'importance qu'il y avait à ce que le SNA de 1993 soit mis à la disposition des pays dans toutes les langues officielles aussitôt que possible; une certaine inquiétude a été exprimée quant à la version russe en particulier.

III. TRAVAUX DES EQUIPES SPECIALES INTERINSTITUTIONS

A. Equipe spéciale des statistiques du commerce international

10. Le Groupe de travail a examiné cette question sur la base du rapport de l'Equipe spéciale (E/CN.3/AC.1/1996/R.3, par. 4); d'un exposé oral du représentant de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), responsable de

l'Equipe spéciale; et d'une note d'information (voir annexe II). Le responsable de l'Equipe spéciale a fait rapport sur les progrès accomplis dans les domaines suivants : mise en commun des données entre la Division de statistique et le Fonds monétaire international (FMI); mise en commun des sources de données par la Division de statistique et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Bureau de statistique de la Communauté européenne (Eurostat); échange d'estimations concernant le commerce des pays n'ayant pas communiqué de données aux organisations internationales; présentation de rapports par les pays à la Division de statistique; ajustement aux fins de comparaison des données communiquées par les différents pays; révision des recommandations internationales concernant les définitions et concepts des statistiques du commerce international; globalisation/élaboration d'indexés sur le commerce, les prix et le volume du commerce international; et assistance technique.

Mesures prises par le Groupe de travail

11. Le Groupe de travail :

a) a accueilli avec satisfaction les résultats obtenus par l'Equipe spéciale;

b) a prié l'Equipe spéciale, afin d'assurer une plus grande uniformité des données sur le commerce international, d'encourager une plus large normalisation du traitement de la confidentialité, des conversions des taux de change et des critères de définition des partenaires dans les transactions commerciales internationales;

c) a demandé à l'Equipe spéciale d'identifier les moyens appropriés et effectifs de présenter les concepts et définitions révisés et de conseiller les pays en matière de collecte des données;

d) a encouragé l'Equipe spéciale à participer à la révision du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) afin d'assurer qu'il y soit tenu compte de manière adéquate des questions de statistique;

e) a approuvé le plan général du rapport qui doit être soumis à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session.

B. Equipe spéciale des statistiques des services

12. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'un exposé oral du représentant de l'OCDE, responsable de l'Equipe spéciale. Celui-ci s'est référé aux rapports des dernières réunions de l'Equipe spéciale, et a fait savoir que l'Equipe spéciale avait décidé que les circonstances actuelles n'étaient pas propices à la publication d'un annuaire statistique du commerce des services, et qu'au lieu de cela elle publierait un manuel sur le commerce des services dont le plan général avait été approuvé.

Mesures prises par le Groupe de travail

13. Le Groupe de travail :

a) a accueilli avec satisfaction les résultats obtenus par l'Equipe spéciale;

b) a souligné l'importance du manuel sur le commerce international des services que l'Equipe spéciale avait commencé à préparer; et a souligné qu'il devrait être compatible avec le Manuel de la balance des paiements du FMI;

c) a prié l'Equipe spéciale de faire rapport à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session sur toutes les questions soulevées par la Commission à sa vingt-huitième session, et a noté que l'Equipe spéciale avait l'intention de faire à la Commission une recommandation relative aux arrangements futurs à prendre concernant les travaux dans son domaine de compétence.

C. Equipe spéciale des statistiques des finances

14. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'un exposé oral du représentant du FMI, responsable de l'Equipe spéciale. Ce dernier a fait rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne les recommandations faites par la Commission de statistique à sa vingt-huitième session, comme suit :

a) L'Equipe spéciale, en consultation avec les pays, est convenue que les problèmes liés aux chevauchements et aux répétitions dans la présentation des données par les pays aux organisations internationales étaient limités. La question de la présentation conjointe de statistiques sur la balance des paiements et celle de la coordination entre l'OCDE et le FMI dans le domaine des statistiques relatives aux recettes publiques avaient été résolues;

b) La nécessité de formuler des normes uniformes en ce qui concerne la méthodologie utilisée pour le SNA de 1993 et les systèmes statistiques spécialisés tenus par le FMI a été partiellement résolue lors de la révision et de la publication de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI;

c) Les travaux du FMI sur son nouveau Manual on Monetary and Financial Statistics en étaient à un stade avancé. Une réunion d'un groupe d'experts composé de statisticiens des finances a été tenue à Washington au cours du troisième trimestre de 1996 afin de mettre au point le Manuel, qui sera harmonisé avec le SNA de 1993. Ce manuel devrait être publié vers la fin de 1996 ou au début de 1997;

d) L'harmonisation des statistiques financières des gouvernements et du SNA de 1993 était également une priorité, mais les travaux sur cette question étaient moins avancés. Il fallait réviser l'actuel Manual on Government Finance Statistic, qui devait tenir compte de certaines modifications apportées aux méthodes d'enregistrement des données. Cependant, un plan général annoté était en cours d'élaboration et il sera distribué pour commentaires dans les quelques mois à venir.

Mesures prises par le Groupe de travail

15. Le Groupe de travail a approuvé les travaux accomplis et a prié l'Equipe spéciale de soumettre un autre rapport sur l'état d'avancement des travaux à la prochaine session de la Commission.

D. Equipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment

16. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'un exposé oral du représentant de l'OCDE, responsable de l'Equipe spéciale. Celui-ci a fait rapport sur les progrès accomplis pour répondre aux demandes formulées par la Commission de statistique à sa vingt-huitième session dans les domaines suivants :

a) Distribuer des matériels techniques aux pays pour la conversion de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Révision 2 (CITI, Rev.2) à CITI, Rev.3.

b) Créer une ligne directe à la Division de statistique afin de répondre aux questions et d'entreprendre d'autres activités connexes visant à promouvoir le processus de conversion;

c) Réviser les Recommandations internationales concernant les statistiques du bâtiment et des travaux publics existantes;

d) Poursuivre les travaux de l'Equipe spéciale relatifs aux utilisateurs et aux utilisations des statistiques industrielles.

Mesures prises par le Groupe de travail

17. Le Groupe de travail :

a) a pris note des progrès accomplis par la Division de statistiques en ce qui concerne la rédaction des directives opérationnelles visant à relier les séries chronologiques fondées sur la CITI, Rev.2 et CITI, Rev.3, avec l'aide de pays volontaires;

b) a pris note du fait que l'Equipe spéciale préparera un rapport sur l'état des travaux, y compris, si possible, les résultats d'une enquête relative aux pratiques suivies par les pays dans le domaine de la classification de l'élément statistique; ce rapport doit être soumis à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session.

E. Equipe spéciale des statistiques de l'environnement

18. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'un rapport préparé par la Division de statistique (voir E/CN.3/AC.1/1996/R.3/Add.1) et deux notes d'information (voir annexe II). Un représentant de la Division de statistique, responsable de l'Equipe spéciale, a présenté le rapport.

Mesures prises par le Groupe de travail

19. Le Groupe de travail a souligné l'importance des statistiques de l'environnement en tant que thème hautement prioritaire. Il a accueilli avec satisfaction le document d'information préliminaire résumant les informations reçues de membres de l'Equipe spéciale et d'organisations non gouvernementales sélectionnées. Le Groupe de travail a approuvé le plan général du rapport proposé qui doit être soumis à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session et a souligné que le rapport devrait contenir le programme de travail des différentes organisations, identifier les lacunes et décrire les principaux aspects stratégiques ou les objectifs des activités internationales dans le domaine des statistiques de l'environnement. Tel que demandé précédemment par la Commission de statistique, le rapport devrait également contenir des étapes permettant de mesurer les progrès accomplis. L'Equipe spéciale a été priée de définir ces étapes et de fournir les informations requises afin qu'elles puissent être incluses dans le rapport.

F. Observations générales sur les Equipes spéciales

Mesures prises par le Groupe de travail

20. Le Groupe de travail :

a) a regretté que plusieurs équipes spéciales n'aient présenté que des exposés oraux au Groupe de travail;

b) a demandé qu'à l'avenir, les équipes spéciales soumettent des rapports écrits qui, tout en étant succincts, indiqueraient l'état d'avancement des travaux qui leur ont été assignés par la Commission de statistique ou son Groupe de travail;

c) a réitéré les demandes faites précédemment au Secrétariat de soumettre des rapports intégrés traitant systématiquement de toutes les questions relatives à un même point de l'ordre du jour dans un seul document;

d) a décidé que, pour la vingt-neuvième session de la Commission de statistique, une évaluation d'ensemble des résultats de l'initiative Equipe spéciale devait être établie par rapport aux termes de référence des équipes spéciales.

IV. PROBLEMES CRUCIAUX EN MATIERE DE STATISTIQUES ECONOMIQUES

A. Groupe d'experts chargé des problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques

21. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base du rapport du Groupe d'experts chargé des problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques (E/CN.3/AC.1/1996/R.13 et Add.1) et trois notes d'information (voir annexe II). Un représentant de l'Australie, ancien Président du Groupe d'experts, a présenté le rapport.

Mesures prises par le Groupe de travail

22. Le Groupe de travail a félicité le Groupe d'experts de son rapport, dans lequel il avait analysé les échanges de vues sur les problèmes cruciaux. Le Groupe de travail a examiné la matrice sur les problèmes/activités présentée dans le rapport et a suggéré d'y apporter des modifications et de l'élargir; ces modifications sont reflétées dans la matrice ci-dessous. Le Groupe de travail a prié le Groupe d'experts de réviser son rapport pour y inclure les discussions et les décisions prises par le Groupe de travail et de le soumettre à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session.

23. Le Groupe de travail a approuvé la proposition du Groupe d'experts tendant à créer des groupes consultatifs informels afin de résoudre certains des problèmes identifiés. Il a demandé que ces groupes aient un thème spécifique et que leurs travaux soient ouverts et transparents. Il a également décidé que la Commission de statistique déciderait lorsqu'ils devraient être supprimés. La Division de statistique a offert ses services afin de faire connaître ces groupes et de rendre leurs conclusions largement accessibles. Le Groupe de travail a noté que plusieurs pays et organisations internationales avaient offert de prendre l'initiative de résoudre les problèmes identifiés dans le tableau. Le Président du Groupe de travail a accepté d'adresser une lettre aux pays afin de les informer de la création de ces groupes et de solliciter une plus large participation. Les groupes nouvellement créés, ainsi que certains de ceux qui existaient déjà, ont été invités à faire rapport à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session (pour plus de détails, voir les colonnes 5, 6 et 7 du tableau).

24. Le Groupe de travail a évalué la nécessité de procéder à un examen complet du Programme de comparaison internationale (PCI) et a prié la Division de statistique de collaborer avec la Banque mondiale et un certain nombre de pays à l'élaboration de termes de référence appropriés devant permettre à un ou plusieurs consultants d'entreprendre un tel examen (pour plus de détails, voir le tableau).

25. Le Groupe de travail a constaté que les deux propositions du Groupe d'experts - a) d'analyser systématiquement les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment et b) de mieux articuler le programme de recherche du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale - avaient été inscrites aux points 7 et 4 de l'ordre du jour "Incidences statistiques des réunions au sommet des Nations Unies" et "Application du Système de comptabilité nationale de 1993 (SNA de 1993)", respectivement.

B. Equipe spéciale des statistiques des prix, y compris le programme de comparaison internationale

26. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base du rapport de l'Equipe spéciale (E/CN.3/AC.1/1996/R.3, annexe III). Le représentant d'Eurostat, responsable de l'Equipe spéciale, a présenté le rapport.

Mesures prises par le Groupe de travail

27. Le Groupe de travail :

a) est parvenu à la conclusion que l'Equipe spéciale avait rempli son mandat et a approuvé la recommandation du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC) tendant à supprimer l'Equipe spéciale (voir E/CN.3/AC.1/1996/12, par. 9);

b) a noté que les questions présentant encore un intérêt en matière de statistiques des prix et l'évaluation des progrès accomplis dans le cadre du PCI avaient été examinées par le Groupe d'experts des problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques.

V. INCIDENCES STATISTIQUES DES REUNIONS AU SOMMET
DES NATIONS UNIES

A. Equipe spéciale d'évaluation de la pauvreté

28. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base du rapport de l'Equipe spéciale (E/CN.3/AC.1/1996/R.3, annexe I). Le représentant de la Banque mondiale, responsable de l'Equipe spéciale, a présenté le rapport.

Mesures prises par le Groupe de travail

29. Le Groupe de travail :

a) a approuvé la conclusion de l'Equipe spéciale selon laquelle il ne relevait pas des fonctions de la Commission de statistique d'élaborer des normes internationales pour la définition de la pauvreté; il a donc approuvé la recommandation tendant à supprimer l'Equipe spéciale;

b) a considéré, cependant, que d'autres travaux techniques pourraient et devraient être entrepris aux niveaux régional et international en ce qui concerne les différentes méthodes utilisées pour évaluer la pauvreté et sur les besoins en données que ces différentes approches nécessitaient. Lors de son examen du rapport du Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment, il est donc convenu de considérer la formation d'un groupe d'experts qui serait chargé de poursuivre ces travaux (voir par. 31 e) ci-dessous).

B. Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment

30. Le Groupe d'experts a examiné la question sur la base du rapport du Groupe d'experts (E/CN.3/AC.1/1996/R.4, annexe) et de trois notes d'information (voir annexe II). Le représentant de la Suède, Rapporteur du Groupe d'experts, a présenté le rapport.

Mesures prises par le Groupe de travail

31. Le Groupe de travail :

a) a appuyé l'objectif d'ensemble du rapport sur le renforcement des capacités nationales en vue de rassembler les données et de faire rapport sur les statistiques sociales et les indicateurs en général, afin d'assurer la disponibilité de statistiques et d'indicateurs appropriés pour suivre l'application des programmes d'action sociaux adoptés au cours des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment;

b) est convenu que le rapport du Groupe d'experts devrait être soumis à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session, et a recommandé que la Commission adopte l'ensemble minimal de données sociales nationales, tel qu'il figure au paragraphe 97 du rapport. L'ensemble minimal de données sociales nationales devrait servir de guide aux services statistiques nationaux lors de l'examen des besoins en données visant à suivre l'application des programmes sociaux adoptés par les grandes conférences des Nations Unies tenues récemment;

c) a pris note de la proposition du Fonds pour la population des Nations Unies (FNUAP) tendant à ce que l'indicateur proposé "Pourcentage de nouveaux-nés pesant moins de 2 500 grammes à la naissance, par sexe" soit remplacé, dans l'ensemble minimal de données sociales nationales, par un indicateur "Taux d'utilisation des contraceptifs", conformément aux objectifs adoptés par la Conférence internationale sur la population et le développement (voir E/CN.3/AC.1/1996/R.4, par. 17), et a demandé que cette proposition soit portée à l'attention de la Commission de statistique. Le Groupe de travail a également noté que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) désirait conserver l'indicateur du poids des enfants car celui-ci était une indication de la qualité de la santé en matière de procréation;

d) a prié la Division de statistique de collaborer avec les commissions régionales pour entreprendre dans les différentes régions des études pilotes sur la disponibilité et la qualité des statistiques devant être incorporées dans l'ensemble minimal de données sociales nationales. La Division de statistique devait faire rapport au Président du Groupe de travail avant la vingt-neuvième session de la Commission de statistique sur l'état d'avancement de ces études pilotes. Le Groupe de travail a également prié la Division de statistique de préparer un rapport de synthèse des résultats régionaux identifiant les mécanismes et les approches en matière de présentation des rapports qui pourraient être utiles aux différentes régions;

e) est convenu de recommander la formation d'un groupe d'experts sur les statistiques en matière de pauvreté et a accueilli avec satisfaction l'offre du Brésil d'en être le président et celle de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) de lui servir de secrétariat. Il a également accueilli avec satisfaction les offres de l'Afrique du Sud, de l'Australie, des Etats-Unis d'Amérique, du Mexique, de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), d'y participer. D'autres pays et institutions seront invités à s'y joindre;

f) a accueilli avec satisfaction l'offre de la CEPALC de tenir un séminaire sur les statistiques en matière de pauvreté à Santiago en 1997; il

aurait pour thème les expériences nationales et régionales et comporterait des apports nationaux et régionaux des différentes régions. Le Groupe de travail a prié les autres commissions régionales de coopérer avec la CEPALC aux travaux préparatoires de ce séminaire.

VI. CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES

32. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'une note du Secrétaire général relative aux classifications économiques et sociales internationales (E/CN.3/AC.1/1996/R.5) et trois notes d'information (voir annexe II).

Mesures prises par le Groupe de travail

33. Le Groupe de travail :

a) a félicité la Division de statistique des travaux accomplis et a considéré que les initiatives prévues étaient conformes aux décisions prises par la Commission de statistique à sa vingt-huitième session;

b) a approuvé le programme de travail relatif aux classifications économiques et sociales internationales et est convenu que la Division de statistique devrait mettre au point les changements proposés en ce qui concerne les tableaux de correspondance de la CITI, Rev.2 et Rev.3 et les notes explicatives de la CITI, Rev.3, pour les soumettre à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session;

c) a prié la Division de statistique de soumettre pour examen par la Commission de statistique le rapport de la deuxième réunion du Groupe d'experts sur les classifications internationales (qui doit avoir lieu les 24-26 juin 1996);

d) est convenu que la Division de statistique devait poursuivre ses travaux concernant la liste révisée de produits et matériels industriels sélectionnés à utiliser dans le domaine des statistiques de la production de biens industriels en se fondant sur la Classification des nouvelles séries européennes de statistiques de la production industrielle.

VII. COOPERATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES

34. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'une note du Secrétaire général sur la coopération technique dans le domaine des statistiques décrivant les mesures qui avaient été prises pour préparer un rapport à l'intention de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique (E/CN.3/AC.1/1996/R.6). Le Groupe de travail a été informé de la mesure dans laquelle il avait été répondu aux demandes d'informations sur la coopération technique et de l'état d'avancement du rapport.

35. Le Groupe de travail a pris note des difficultés auxquelles la Division de statistique devait faire face dans la préparation du rapport sur la coopération technique dans le domaine des statistiques et a été déçu par le faible taux de réponse aux demandes d'informations. Le Groupe de travail a également suggéré

d'utiliser l'approche qualitative pour faire avancer le débat sur l'efficacité de l'assistance technique.

Mesures prises par le Groupe de travail

36. Le Groupe de travail :

a) a décidé que la Division de statistique devrait poursuivre la rédaction du rapport sur la coopération technique dans le domaine des statistiques et devrait le soumettre à la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session;

b) a prié Statistics Canada, Eurostat et le FMI de collaborer avec la Division de statistique afin d'inclure dans ce rapport les problèmes cruciaux liés à la coopération technique.

VIII. ROLE DES COMMISSIONS REGIONALES

37. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base de deux notes d'information, l'une préparée par la Commission économique pour l'Europe (CEE), contenant des apports de la CEE, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), et l'autre préparée par la CEPALC (voir annexe II).

38. Le Groupe de travail a reconnu et souligné la nécessité de renforcer les commissions régionales, notamment leur capacité d'assurer la coordination nécessaire avec les pays. Il a également noté que la réduction des ressources due à la situation financière du système des Nations Unies limitait l'exécution du programme de travail des commissions régionales. Il a été souligné que les bureaux des différentes conférences régionales des statisticiens étaient un instrument efficace pour renforcer les conférences régionales de statistiques. Le Groupe de travail a également noté que les pays membres de la Commission de statistique, en utilisant les moyens appropriés, pourraient grandement influencer le sort des commissions régionales.

Mesures prises par le Groupe de travail

39. Le Groupe de travail a prié la CEE, en consultation avec les autres commissions régionales, de se charger de l'intégration et de la mise à jour des deux notes d'information, afin d'y inclure les questions soulevées au cours de la discussion qui a eu lieu au sein du Groupe de travail, et de soumettre le rapport révisé pour examen par la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session.

IX. COORDINATION DES ACTIVITES DE COLLECTE DE DONNEES STATISTIQUES

40. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'une note du Secrétaire général (E/CN.3/AC.1/1996/R.9), contenant la version actualisée de l'Inventaire des activités de collecte de données statistiques revêtant une grande importance pour les activités de coordination.

Décision du Groupe de travail

41. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction la mise à jour de l'Inventaire des activités de collecte de données statistiques, effectuée par la Division de statistique, qui était très importante pour la coordination.

X. SUJETS LIES A LA DIFFERENCIATION PAR SEXE A TRAITER DANS LES PUBLICATIONS NATIONALES

42. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'une note du Secrétaire général (E/CN.3/AC.1/1996/R.10) dans laquelle figure une liste de sujets présentant un grand intérêt pour l'analyse de la différenciation par sexe, dans une perspective nationale ou internationale, qui pourraient être traités à tour de rôle dans les publications nationales.

Mesures prises par le Groupe de travail

43. Le Groupe de travail a pris note du rapport et s'est déclaré satisfait de l'exhaustivité des sujets énumérés. Il a également noté que ces sujets présenteraient des degrés divers de difficulté et de priorité dans les travaux des pays, et a suggéré que toute future version de la liste indique certaines de ces différences.

XI. APPUI STATISTIQUE AUX QUESTIONS D'ANALYSE DES POLITIQUES AU NIVEAU INTERNATIONAL

44. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'un rapport oral du représentant du FMI, du Président du Sous-Comité des activités statistiques du CAC sur les travaux de sa vingt-neuvième session, et du paragraphe 16 du rapport du Sous-Comité (E/CN.3/AC.1/1996/R.12). Deux questions majeures étaient soulevées, à savoir : a) le double travail causé par le fait que les offices nationaux de statistiques étaient sollicités à la fois par des services statistiques et non statistiques d'organismes internationaux et b) l'anomalie constituée par le fait que des institutions internationales ont répondu à des besoins particuliers de politique en recueillant et diffusant des données, et en continuant à le faire une fois que ces besoins initiaux avaient cessé d'exister.

Mesures prises par le Groupe de travail

45. Le Groupe de travail a prié le Sous-Comité des activités statistiques du CAC d'examiner plus avant les travaux déjà réalisés par les organisations et quels autres avantages pourraient être retirés de la coordination de la collecte de données statistiques des pays. Afin d'aider à polariser l'examen, le Groupe de travail a prié les offices nationaux de statistiques de faire rapport à la Division de statistique sur les cas récents de répétitions dans les demandes de données faites par les organisations internationales.

XII. JOURNEE MONDIALE DES STATISTIQUES

46. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'une note du Secrétaire général (E/CN.3/AC.1/1996/R.11) résumant les résultats de l'enquête de pays sur la possibilité d'instituer une journée mondiale des statistiques.

Mesures prises par le Groupe de travail

47. Le Groupe de travail a prié la Division de statistique de réviser le document afin de refléter l'ensemble des vues exprimées au cours de la discussion et de le soumettre à la Commission de statistiques à sa vingt-neuvième session.

XIII. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DOCUMENTATION DE LA VINGT-NEUVIEME SESSION
DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE

48. Le Groupe de travail a examiné la question sur la base d'une note du Secrétariat (E/CN.3/AC.1/1996/R.8 et Add.1 et une note supplémentaire) et d'une note d'information contenant des propositions concernant l'ordre du jour provisoire et la documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique (voir annexe II).

49. Le Groupe de travail a décidé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour de la vingt-neuvième session de la Commission, tel qu'indiqué ci-dessous :

- a) Journée mondiale des statistiques

Documentation

Rapport de la Division de statistique

- b) Rôle des commission régionales

Documentation

Rapport de la CEE, en consultation avec les autres commissions régionales

- c) Examen des efforts visant à renforcer la coopération internationale dans le domaine des statistiques

Documentation

Rapport devant être préparé conjointement par l'Australie, le Brésil, les Pays-Bas, la CEPALC et la CEE

- d) Examen des équipes spéciales interinstitutions

Documentation

Rapport de la Division de statistique, comprenant des apports des équipes spéciales, sur le mandat, le fonctionnement et les réalisations des équipes spéciales.

50. Le Groupe de travail a noté qu'il avait approuvé le plan général de nombre de documents devant être soumis à la vingt-neuvième session de la Commission au titre d'autres points de l'ordre du jour. Le Groupe de travail a pris des décisions suivantes :

a) Point 12 a) de l'ordre du jour "Statistiques démographiques et sociales : Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation 2000". Le Groupe de travail a noté que les projets de recommandation pour le Programme seraient soumis à la Commission;

b) Point 12 b) de l'ordre du jour "Statistiques démographiques et sociales : statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations". Le Groupe de travail a noté que le projet de recommandation relatif aux statistiques des migrations serait disponible, mais que le plan général du rapport demandé risquait d'être différent de celui proposé à l'origine par le Secrétariat;

c) Point 14 de l'ordre du jour "Coordination et intégration des programmes statistiques internationaux". Le Groupe de travail a approuvé les plans généraux proposés par le Secrétariat.

d) Point 15 de l'ordre du jour "Questions relatives au programme et questions connexes". Le Groupe de travail a examiné les propositions formulées par le Secrétariat et a décidé de ne pas donner suite au rapport du Secrétaire général contenant des informations à jour sur les travaux de la Division de statistique, ni au rapport du Secrétaire général sur la synthèse des travaux statistiques des organisations internationales. Cependant, le Groupe de travail a décidé de maintenir le rapport sur les plans statistiques des organisations internationales et a également approuvé le plan général proposé du rapport sur le projet de programme de travail de la Division de statistique pour l'exercice biennal 1998-1999.

XIV. DATE, LIEU ET ORDRE DU JOUR DE LA DIX-NEUVIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

51. Le Groupe de travail a recommandé que sa dix-neuvième session ait lieu du 10 au 13 février 1998, à New York.

52. Le Groupe de travail a approuvé, pour sa dix-neuvième session, l'ordre du jour provisoire ci-après, sous réserve des amendements adoptés par décisions de la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session (10-14 février 1997) :

- a) Application du Système de comptabilité nationale de 1993;
- b) Travaux des équipes spéciales interinstitutions;
- c) Ordre du jour provisoire et documentation de la trentième session de la Commission de statistique.

Questions	Processus existant		Processus proposés		Documentation Comm/statis 97	
	Problèmes	Activités	Ménées par	Activités		A mener par
<u>Couverture/vérificabilité/actualité</u>						
1. Quelles sont les activités qu'un office statistique peut légitimement entreprendre et lesquelles renforcent sa crédibilité	A. Bonne conduite			Elaborer un code de bonne pratique pour les organismes statistiques	Royaume-Uni, Etats-Unis, Mexique, FMI et d'autres	Projet de code de bonne pratique
	B. Communication effective avec les parties prenantes					
2. Quels sont les problèmes de couverture qui découlent de la transformation du climat de politique?	C. Dévolution et déréglementation		Eurostat	Pays mettent en commun recherche et expérience	Groupes spéciaux informels Responsable (à déterminer) Eurostat, et autres participants	rapport d'activité
	D. Statistiques régionales	Elaboration d'un manuel de comptabilité régionale			GTICM	
3. Quels sont les problèmes de couverture qui découlent d'une réorganisation de l'économie	E. Secteur non structuré	Consultances sur l'Afrique et l'Asie; travaux dans les pays en transition; travaux de méthodologie	Div. stat. de l'OMU/ Eurostat/ OCDE OIT	Rapport sur l'état d'avancement des travaux et propositions pour les travaux futurs	Div. stat. de l'OMU, en collaboration avec l'OIT, Eurostat, les commissions régionales, apport des pays, le cas échéant	Rapport sur l'état d'avancement des travaux et propositions pour travaux futurs
	F. Mondialisation	Recherche sur les échanges non recensés en douane; échanges intra-entreprises; sous-traitance internationale; répartition entre pays de la production des multinationales	OCDE/ Eurostat	Amélioration de la coordination, en particulier avec l'OMC, OMD, la Div. stat. de l'OMU, FMI, CNUCED	OCDE, Eurostat	
				Elaboration d'un document sur l'expérience canadienne en matière de formulation de mesures de mondialisation	Canada, en collaboration avec l'OCDE	Document d'information

MATRICE (suite)

Questions	Processus existant		Processus proposés		Documentation Comm/statis 97
	Problèmes	Activités	Ménées par	À mener par	
4. Comment doit-on mesurer le patrimoine, la production et la productivité	G. Capital			Pays mettent en commun recherche et expérience	Rapport d'activité
	H. Comptabilité des ressources	Pays mettent en commun recherche et expérience	Groupe de Londres, en collaboration avec le Groupe de Nairobi, le cas échéant	Préparation d'un rapport d'activité	Rapport d'activité
	I. Prix	Pays mettent en commun recherche et expérience	Groupe d'Ottawa	Préparation d'un rapport d'activité	Rapport d'activité
	J. Qualité du facteur travail	Pays mettent en commun recherche et expérience	Groupe de Voorburg	Préparation d'un rapport d'activité	Rapport d'activité
	K. Travail et rémunération			Pays mettent en commun recherche et expérience	Rapport d'activité
	L. Information sur le commerce des biens et services incorporels ^{a/}			Préparation d'un "document exploratoire"	Document exploratoire
5. Est-il nécessaire d'agréger les données de pays différents, et comment?	M. Comparaison internationale des prix	Vaste programme en cours	Comm. stat.	Elaborer un projet de termes de référence et une liste de consultants potentiels pour le programme d'évaluation la PCI. Si l'évaluation est entreprise, le Comité directeur doit être nommé par le Président de la Comm. stat.	Document de travail
6. Comment décider de la nécessité d'une intervention à court terme?	N. Indicateurs économiques à court terme de grande qualité	Système de surveillance	FMI	Mise en oeuvre nationale	Offices statistiques nationaux

OCIE = Organisation de coopération et de développement économiques
 GTICW = Groupe de travail intersectoriels sur la comptabilité nationale
 Comm. stat. = Commission de statistique
 CNUCED = Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
 FMI = Fonds monétaire international
 OMC = Organisation mondiale du commerce
 OMD = Organisation mondiale des douanes
 OIT = Organisation internationale du Travail
 PCI = Programme de comparaison internationale
 Eurostat = Office de statistique de la communauté européenne
 Div. stat. de l'ONU = Division de statistique de l'ONU

^{a/} La description sera définie par le Groupe d'experts.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres

Australie	W. McLennan T. Skinner R. Edwards P. Harper
Botswana	G. M. Charumbira
Brésil	S. Schwartzman L. Fernandes Silva M. Arieira
Chine	Zhang Sai Lin Xianyu Feng Nailin
Etats-Unis d'Amérique	K. Wallman S. Evinger
Fédération de Russie	V. Sokolin
Japon	H. Kudo S. Watanabe R. Imai M. Nishizawa
Mexique	M. Palma E. Ordaz
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	T. Holt J. Pullinger
<u>Observateurs</u>	
Afrique du Sud	F. M. Orkin
Canada	J. Ryten B. Prigly
France	H. Ladsous M. Oblin J. L. Bodin P. Delacroix
Pays-Bas	W. F. M. de Vries

Organisme et programmes des Nations Unies

Division de statistique des Nations Unies

H. Habermann
O. Jackson
P. Bartelmus
V. Drjuchin
C. Hannig
R. Johnston
R. Roberts
S. Schweinfest
J. Vanek

Département de l'information économique et sociale
et de l'analyse des politiques/Division de la micro-analyse A. Horn

Commission économique pour l'Europe T. J. Griffin

Commission économique pour l'Amérique latine
et les Caraïbes P. Sainz

Commission économique et sociale pour l'Asie et le
Pacifique, Comité de statistique F. W. H. Ho

Conférence des Nations Unies pour le commerce et
le développement J. Richtering

Programme des Nations Unies pour le
développement John E. S. Lawrence

Fonds des Nations Unies pour la population
C. S. Pierce
M. Vlassoff

Programme des Nations Unies pour l'environnement
A. Singh

Institutions spécialisées et organisations apparentées

Organisation internationale du Travail F. Mehran

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture L. O. Larson

Organisation mondiale de la santé H. R. Hapsara

Banque mondiale M. Ward

Fonds monétaire international J. McLenaghan
S. Quin

Organisation des Nations Unies pour le développement
industriel R. Ballance

Autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales

Comité statistique de la communauté des Etats indépendants	M. Korolev
Institut international de statistique	Z. E. Kenessey
Organisation pour la coopération et le développement économiques	L. Kincannon
Office statistique de la Communauté européenne	Y. Franchet J. Whitworth
Organisation mondiale du commerce	J.-M. Leger

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.3/AC.1/1996/R.1	2	Ordre du jour provisoire annoté
E/CN.3/AC.1/1996/R.2	4	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale sur l'application du système de comptabilité nationale de 1993
E/CN.3/AC.1/1996/R.3 et Add.1	5	Note du Secrétaire général sur les travaux des équipes spéciales
E/CN.3/AC.1/1996/R.4	7	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment
E/CN.3/AC.1/1996/R.5	8	Note du Secrétaire général sur le programme de travail relatif aux classifications économiques et sociales internationales
E/CN.3/AC.1/1996/R.6	9	Note du Secrétaire général sur la coopération technique dans le domaine des statistiques
E/CN.3/AC.1/1996/R.7	-	Non publié
E/CN.3/AC.1/1996/R.8 et Add.1 et note supplémentaire suppl	11	Note du Secrétariat contenant les propositions concernant l'ordre du jour provisoire et la documentation de la vingt- neuvième session de la Commission de statistique

/...

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.3/AC.1/1996/R.9	12	Note du Secrétaire général sur la coordination des activités de collecte de données statistiques
E/CN.3/AC.1/1996/R.10	13	Note du Secrétaire général sur les sujets liés à la différenciation par sexe à traiter dans les publications nationales
E/CN.3/AC.1/1996/R.11	15	Note du Secrétaire général sur le résumé des résultats de l'enquête de pays visant à explorer la possibilité d'instituer une journée mondiale des statistiques
E/CN.3/AC.1/1996/R.12	4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 15	Rapport du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination sur les travaux de sa vingt-neuvième session
E/CN.3/AC.1/1996/R.13 et Add.1	6	Note du Secrétariat transmettant le rapport du Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques
-	4	Note de travail intitulée "SNA implementation plans and needs: tables and regional analyses"
-	4	Note de travail : application passée, présente et future du SCN de 1993 dans les différents pays
-	5	<u>SNA News and Notes</u> , No 3 (Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, janvier 1996)

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
-	5	Note de travail : rapport de l'Equipe spéciale sur les statistiques du commerce international (Rome, 8-10 mai 1995)
-	5	Note de travail : résumé des informations reçues des membres de l'Equipe spéciale des statistiques de l'environnement
-	5	Note de travail : précis des programmes et activités dans le domaine des statistiques de l'environnement, indicateurs et comptabilité
-	6	Note de travail du Fonds monétaire international : rapport du Conseil d'administration au Comité intérimaire sur la communication des données au FMI aux fins de la surveillance et de l'établissement de normes pouvant guider les pays membres dans la diffusion publique des données (Washington, 29 septembre 1995)
-	6	Note de travail du Fonds monétaire international sur les normes spéciales pour la communication des données
-	6	Fonds monétaire international, Communiqué de presse intitulé "IMF Board approves the Special Data Dissemination Standard"

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
-	7	Note de travail intitulée "Information on United Nations Common Data System Task Force"
-	7	Note de travail intitulée "Report of the first meeting of the United Nations Common Data System Task Force" (New York, 14 et 15 février 1996)
-	7	Note de travail intitulée "Common code of statistical practice in the United Nations system"
-	8	Note de travail : changements proposés en ce qui concerne les tableaux de correspondance 1 et 2 et les notes explicatives de la CITI, Rev. 3
-	8	Note de travail intitulée "Classification hot line"
-	8	Note de travail : liste révisée de produits et matériels industriels sélectionnés à utiliser dans le domaine des statistiques de la production de biens industriels
-	10	Note de travail de la CEE, la CESAO et la CESAP sur le rôle des commissions régionales dans le domaine des statistiques
-	10	Note de travail de la CEPALC sur le rôle des commissions régionales dans le domaine des statistiques

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
-	11	Note de travail contenant les propositions concernant l'ordre du jour provisoire et la documentation de la vingt- neuvième session de la Commission de statistique

Annexe III

1. Election du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Incidences de la crise financière de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les statistiques.
4. Application du système de comptabilité nationale de 1993 (SNA de 1993).
5. Travaux des équipes spéciales interinstitutions
6. Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques.
7. Incidences statistiques des réunions au sommet des Nations Unies.
8. Classifications internationales.
9. Coopération technique dans le domaine des statistiques.
10. Rôle des commissions régionales
11. Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique.
12. Coordination des activités de collecte de données statistiques.
13. Sujets liés à la différenciation par sexe à traiter dans les publications nationales.
14. Appui statistique aux questions d'analyse des politiques au niveau international.
15. Journée mondiale des statistiques.
16. Dates et lieu de la dix-neuvième session.
17. Rapport du Groupe de travail sur sa dix-huitième session.
